



## LE TOUR DU LAC AVRIL 2011

### Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale  
Lac-Édouard, GOX 3N0  
Tél. : 819-653-2238 - Téléc. : 819-653-2338  
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

---

### Site Internet de la Municipalité de Lac-Édouard

Depuis le 31 mars 2011, notre municipalité a son propre site Internet. Nous vous invitons à le parcourir au [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca).

Sur cette vitrine vous trouverez une foule d'informations dès plus utiles. Certaines sections ne sont pas encore complétées, mais elles le seront sous peu. Nous avons travaillé fort pour qu'il soit parfait; toutefois, il se peut que vous y trouviez quand même quelques coquilles.

Merci de nous en faire part à [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca).

**Bon « Surfing »,**

Larry Bernier, Sonia Cloutier, Yvon L'Heureux et Annie Tremblay

---

### Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard

La vente des parts sociales pour être membre de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard débutera le 29 avril 2011. En devenant membre de **votre coopérative**, vous participez au développement de **votre communauté** : Parc écotouristique, Magasin général, etc.

#### Trois types de parts sont disponibles :

Membre ordinaire : 100 \$; membre de soutien : 500 \$ membre de prestige : 2 500 \$

Vous pourrez vous procurer une ou des parts en contactant l'une des personnes suivantes :

André Beaulieu : 819-653-2182, Larry Bernier : 819-653-2155,  
Lorraine Hallé : 819-653-2052, Yvon L'Heureux : 819-653-2154  
Rémy Morin : 819-691-2851, Louise Pilote : 819-523-8487  
Stéphanie St-Jarre Muir : 819-653-2233,  
Édith Verreault : 819-653-2176

---

### Parc écotouristique

La gestation de notre parc écotouristique va bon train. L'an passé, plusieurs bénévoles ont aménagé plusieurs sites de camping en plus de construire les assises du bloc sanitaire. Une équipe de bénévoles a travaillé tout l'hiver afin de planifier le développement et le fonctionnement de ce site.

Ce printemps, les travaux se poursuivent et nous avons besoin de votre aide pour du travail manuel. Voici les tâches à accomplir :

- ✚ **Construction du bloc sanitaire : du 2 au 13 mai;**
- ✚ **Construction des sites prêt-à-camper : du 30 mai au 10 juin (aménagement des sites, planchers, etc.)**
- ✚ **Corvée du Parc écotouristique : 4 et 5 juin (nettoyage Plage du San, Parc rivière Batiscan, etc.)**

**Vous pouvez vous inscrire en téléphonant à la municipalité au 819 653-2238 et en mentionnant vos compétences : ouvrier, menuisier, etc.**

Merci de vous impliquer bénévolement!

---

## **RECENSEMENT DE 2011**

### **Statistique Canada : le Recensement de 2011.**

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011.

Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

### **Soyez du nombre!**

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011 !

Pour obtenir plus d'information concernant le Recensement de 2011, consultez le site [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca).

### **L'Enquête nationale auprès des ménages menée pour la première fois**

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en œuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ENM, consultez le site [www.enm.statcan.gc.ca](http://www.enm.statcan.gc.ca)

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'information et pour postuler en ligne, visitez le [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca)

## S.V.P., Ordures dans une poubelle

Certains contribuables déposent leurs ordures dans des sacs verts, sur le bord du chemin et ce, sans que leurs sacs ne soient protégés par une poubelle en plastique, en métal ou en bois. Il en résulte que les animaux, corneilles, rats laveurs et autres, déchirent les sacs et répandent les ordures sur le bord des rues.

Afin d'éviter que de telles situations ne se produisent, nous vous demandons de déposer vos sacs d'ordures dans des poubelles fermées.

Merci pour ce geste de civisme!

---

### CUEILLETTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS : 2 FOIS PAR ANNÉE

La cueillette des déchets solides volumineux (matelas, tapis, appareils électroménagers, meubles rembourrés, etc.) se fera

le lundi 23 mai, Fête des Patriotes

ainsi que le lundi 5 septembre, Fête du Travail.

Vous n'avez qu'à placer vos déchets encombrants sur le bord de la voie de circulation, devant votre maison ou chalet.

---

### Bibliothèque

Note : Cette chronique provient de la Centrale des Bibliothèques. Elle est la première d'une série que nous voulons partager avec vous.

#### **Saviez-vous que...**

Plus de deux millions de personnes s'engagent dans leur communauté de façon bénévole au Québec?

Que chaque bénévole consacre annuellement 148 heures en moyenne en bénévolat?

Que pour la plupart, les membres des comités des bibliothèques sont des bénévoles?

Que leur motivation est d'offrir un service de qualité qui combine culture, lecture, information et divertissement, et cela dans une ambiance des plus chaleureuses?

Que le fait de rendre service aux autres personnes de la communauté leur apporte un sentiment de satisfaction et la conviction que leur présence fait toute la différence?

Que c'est un grand plaisir pour eux d'échanger avec les usagers de la bibliothèque sur des sujets variés, de les conseiller dans leurs choix littéraires et de discuter d'actualité?

Que plusieurs heures de travail par semaine sont effectuées par l'équipe de la bibliothèque avant d'en ouvrir les portes?

Que derrière le rayonnage, le système informatique, les réservations, l'expédition, l'administration et la gestion se cachent bien des heures de travail pour que le livre soit mis à votre disposition?

Que les membres du comité de la bibliothèque sont particulièrement touchés lorsque des usagers prennent le temps de leur dire MERCI pour leurs services et leur implication?

Vous souvenez-vous de la dernière fois où vous l'avez fait?

L'équipe de la bibliothèque municipale

N.B. Ne manquez pas la prochaine chronique qui vous entretiendra du prêt entre bibliothèques (PEB), un de nos services les plus populaires, et pour cause!

---

## SERVICE MÉTÉO DE LAC-ÉDOUARD

Voici un tableau comparant les chutes de neige à Lac-Édouard en date du 9 avril

Année (de oct. à avril)	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Accumulation	490 cm ( 193 po.)	353 cm (139 po.)	224 cm (88 po.)	252 cm (99 po.)

Source : Environnement Lac-Édouard, Service Météo, Lucien Giroux, ingénieur retraité, « météorologue en neige », Baie-Bouleau Sud.

---

## Chronique Prévention Incendie

De : Mikael Grenier, t.p.i., g.s.i., Chef de division-prévention

### Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. En vertu du règlement de prévention incendie article 15, une habitation doit être munie au minimum d'un détecteur de monoxyde de carbone installé selon les normes du fabricant selon les sources décrites ci-dessous. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

### Les sources de CO

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- Les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- Les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sécheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

### Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

### Les symptômes

Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;

Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;

Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

### **Détecteur de monoxyde de carbone (caractéristiques)**

Logo de certification ;

Une pile qui assure le fonctionnement de l'appareil en cas de panne électrique ;

Un bouton essai ;

Un afficheur numérique de concentration ;

Un signal d'alarme lumineux et sonore ;

Le manuel du fabricant.

### **Il s'agit d'une urgence lorsque :**

L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence ;

Des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication ;

Évacuez les lieux. Composez le 9-1-1.

Ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation des pompiers.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du service de Sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.

---

## **entraide exemplaire**

Un pompier de Parent et sa famille ont tout perdu dans l'incendie de leur maison. Afin de venir en aide à leur compagnon sinistré, les pompiers de l'Agglomération de La Tuque ont organisé une collecte de fonds. Pour sa part, l'Association des pompiers de Lac-Édouard a récolté la somme de 150\$.

Bravo à tous les pompiers de l'Agglomération de La Tuque pour leur geste de solidarité!

---

## **Dîner d'A.D.E.L.E.**

Au printemps 2009, sous la direction de Mme Lorraine Hallé, avait lieu le premier dîner d' A.D.E.L.E. sur glace. Par un mardi ensoleillé et doux, environ une cinquantaine de personnes ont fraternisé en dégustant un délicieux repas champêtre. Pour une première, ce fut succès.

En 2010, par une journée ensoleillée et avec l'installation d'un tipi, une centaine de personnes ont festoyé. Un feu d'artifice a agrémenté la soirée. On peut qualifier l'événement de franc succès.

En 2011, tout près du tipi, furent installés une tente de prospecteur pour servir les breuvages ainsi qu'un « quinzy »\* pour agrémenter le site et amuser les plus jeunes. Ce samedi 12 mars la température ne jouait pas pour nous. Nous avons les pieds dans l'eau et une belle petite pluie fine nous a accompagnés tout le long de l'après-midi. Qu'à cela ne tienne, les supporteurs d' A.D.E.L.E. ne nous ont pas lâchés pour autant.

Même le feu d'artifice était de la partie en soirée. Nous avons accueilli près de 80

personnes et ce fut notre année la plus rentable des trois.

Plus qu'un franc succès car nous avons senti la solidarité des gens à l'égard d'A.D.E.L.E., notre organisme écologique.

Grâce à cette belle activité, les coffres d' A.D.E.L.E. se sont enrichis de 1 854 \$. Un grand Merci à tous les bénévoles et à celles et ceux qui sont venus fêter avec nous.

À l'an prochain!

\* Le quinzy, appelé aussi « queenzy » ou « quincy », est un abri de neige d'origine amérindienne qui ressemble à un igloo, mais qui est fabriqué à partir d'un amoncellement de neige durcie et évidée par la suite.

Source : Wikipédia

---

## CARTES DE MEMBRES D'A.D.E.L.E.

L'Association du Développement Écologique du Lac Édouard, vous invite à renouveler votre carte de membre pour l'année 2011.

Pour la somme de 20 \$, vous nous permettez de poursuivre les actions entreprises depuis 1992 (ensemencement, entretien des sentiers, prévention quant à la qualité de l'eau du lac et des berges, balisage du lac, etc.).

Ces cartes de membres sont disponibles au Domaine Lac Édouard, à la Pourvoirie Le Goéland, au bureau municipal de Lac-Édouard, au Gîte d'Édouard ainsi qu'auprès des membres du conseil d'administration :

Réjean Rioux, président; Claude Lavoie, vice-président; Noëlline Fortin, secrétaire; Josette L'Heureux, trésorière; Rémy Morin, Jean Batko et Maurice Demers, administrateurs.

---

## AVIS DE CONVOCATION

### Assemblée générale annuelle du Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard

Le Conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard a le plaisir d'inviter tous ses membres à l'assemblée générale annuelle du club qui aura lieu le mardi 19 avril 2011, à 13h, au Centre communautaire de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard. Au plaisir de vous rencontrer,

Denise Vaillancourt, présidente

---

## FEUX DE BRÛLAGE

Le printemps est arrivé, l'été va suivre. Certains seront tentés de faire des feux. À titre d'information voici ce que dit le règlement municipal # 64, relatif au brûlage :

### Article 2

**Il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air, dans les chemins et rues de la municipalité, dans le voisinage des maisons et des bâtisses, en forêt ou à proximité.**

### **Article 3**

#### **Seuls sont permis les feux suivants et aux conditions suivantes :**

- a) Les feux dans les appareils de cuisson en plein air tels que : **foyer, barbecue et autres installations prévues à cette fin.**
- b) Les feux dans les **contenants en métal** tels que les barils ou autres **avec couvercle pare-étincelles.**
- c) **Les feux de grève, lorsque ceinturés de pierres.**
- d) Les feux en vue de détruire toute matière ligneuse, abattue et coupée lors de l'élagage ou le nettoyage forestier dans le cadre d'un aménagement paysager lorsque autorisés par le chef de la brigade incendie.
- e) Les feux en vue de détruire toute matière ligneuse, abattue et coupée lors d'un déboisement effectué pour le passage d'une route ou d'une rue, d'une ligne de transport d'énergie, de la construction d'une bâtisse ou de travaux d'amélioration de cours d'eau municipaux et pour lesquels la loi exige qu'un permis soit émis par l'organisme responsable de la protection des forêts en l'occurrence la Société de Conservation des forêts de la région de Québec-Mauricie ( SOPFEU depuis 1994 ).

### **Article 4**

**Aucune démonstration de feu ou de feu d'artifice ne pourra avoir lieu dans les limites de la municipalité, à moins que la personne en charge de cette démonstration n'ait obtenu au préalable une permission du chef de la brigade incendie.**

---

#### **Sondage : magasin général**

Vous trouverez, encarté dans le « Tour du Lac » (version papier), un sondage portant sur notre Magasin général. Nous vous invitons à prendre 5 minutes de votre temps pour le remplir et nous le retourner.

Si vous avez reçu ce sondage par courriel, vous pouvez le compléter dans le fichier joint, le sauvegarder sur votre Bureau et nous le retourner par courriel, en fichier joint, à partir de votre « Bureau », à [muni.lacedouard@explornet.ca](mailto:muni.lacedouard@explornet.ca).

Votre opinion nous sera très utile pour faire en sorte que ce projet soit un succès.

---

#### **Le Jour de la Terre : 22 avril**

Tous les jours de l'année, nous devons penser au bien-être de notre planète et plus particulièrement le vendredi 22 avril, JOUR DE LA TERRE. Rendez vous au <http://www.jourdelaterre.org/> et prenez connaissance de toutes les activités offertes pour célébrer cet événement. Thème de cette année : Bonne fête, pauvre planète!

---

#### **Messe**

**Pâques s'en vient à grands pas! Le dimanche 17 avril à 16 h, M. le curé Claude Lapointe célébrera Le dimanche des rameaux à l'église de Lac-Édouard.**

**Bienvenue à toutes et à tous. Note : Il y aura une quête spéciale.**

---

## **RAPPEL : Voyage organisé par l'Âde d'Or**

**Date : le mardi 14 juin 2011**

Dîner à la Ferme La Bissonnière de St-Prosper avec une balade sur le site dans une carriole et une initiation au lasso.

**Le dîner à la Ferme coûte 32 \$ par personne tout inclus.**

Une visite à la Fromagerie F.X. Pichet de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Pour les non-membres intéressés à ce voyage, en plus de payer votre dîner, il y aura un supplément pour l'autobus.

Apportez-vous une glacière : possibilité de vous acheter de la viande de Bison et du Fromage.

**Pour obtenir de plus amples informations ou pour vous inscrire, communiquez avec Madame Noëlline Fortin au 819-653-2163.**

**Bienvenue à toutes et à tous!**

---

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la rédactrice du journal « LE TOUR DU LAC » : Rollande Lecours, avant le premier mercredi du mois. Téléphone : 819-653-2155. Courriel : [bernier.lecours@explornet.ca](mailto:bernier.lecours@explornet.ca)

---

**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE**

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

---

**Prochaine Assemblée du Conseil municipal**

**LE MERCREDI 11 mai 2011 à 19h. Bienvenue à toutes et à tous!**